Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 022-212201719-20260504-ST04052026050-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE PLAINTEL

NOMBRE DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Absents	Ayant donné procuration	Votants
27	27	1	1	27

DATE DE LA CONVOCATION
24 avril 2026
DATE D'AFFICHAGE
24 avril 2026

L'An deux mille vingt-six, et le quatre mai à 19h30, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Vincent ALLENO, Maire.

Etaient Présent(e)s : *V. ALLENO, N. OGER, J.R. BANNIER, D. LE TURDU, Y. AUFFRET, Y. BOISHARDY, B. CORGNET, H. BELOEIL, M. TOUBOULIC, J.P. FONTAINE, P. BANNIER, M.H. BANNIER, M. MAUTRAY, C. BURLOT, J. HAMON, M. LEBAS, J. LE LAY, M. LE GUILLOUX, H. LE PAJOLEC, L. FONTAINE, D. ALLAIRE, H. RENOUARD, F. LUSTENBERGER, T. MEST, M. VISDELOUP, C. MORIN.*
Absente excusée : *M. CARREE.*
Pouvoir : *M. CARREE à D. ALLAIRE.*
Secrétaire de séance : *P. BANNIER.*

DELIBERATION N° 2026-050

PROJET ESPACE PARTAGE MEDIATHEQUE/LUDOTHEQUE/ESPACE JEUNES – MAITRISE D'ŒUVRE

Durant la dernière mandature, l'équipe municipale (élus et agents) a travaillé à l'élaboration d'un plan guide. La mise en œuvre de ce projet en sera le premier acte visant ainsi à regrouper des services et des bâtiments et, notamment, libérer du foncier pour de nouveaux projets dans le centre-bourg.

Le 18 mars 2025, la commune a confié au cabinet CERUR une mission d'étude de programmation pour repenser les espaces de la médiathèque en lien avec la mise en place du Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social (PCSES) communal.

Par délibération n°2025-105 du 19 décembre 2025, le conseil municipal a validé le programme établi par le cabinet CERUR pour le projet d'espace partagé médiathèque / ludothèque / espace jeunes et a autorisé le maire à lancer la consultation pour le recrutement d'un maître d'œuvre.

Ce projet visant à regrouper la médiathèque et la ludothèque dans un même lieu et ouvrir les locaux à d'autres pratiques culturelles et sociales (forme de tiers lieu accueillant des activités associatives ou personnelles) doit permettre aux bâtiments actuels de répondre aux objectifs du PCSES communal en repensant notamment les espaces et en facilitant la mutualisation.

Pour rappel, les objectifs du PCSES sont les suivants :
- conforter la médiathèque comme un lieu d'échanges et de partage pour tous les publics,
- attirer de nouveaux publics,
- favoriser la transition environnementale et sociétale,
- développer le travail en partenariat,
- réduire la fracture numérique,
- renforcer l'accessibilité (améliorer l'accessibilité des locaux et des animations, développer les collections adaptées et favoriser l'inclusion).

L'étude réalisée par le programmiste a également souligné l'importance d'intégrer l'espace jeunes dans ce projet tout en permettant un fonctionnement autonome.

36 cabinets de maîtrise d'œuvre ont répondu à la consultation lancée par la collectivité. 3 ont été retenus pour une audition qui s'est tenue le 4 mars 2026. Les membres de la commission d'appel d'offres ont été associés à cette audition pour avis.

A l'issue des auditions, l'offre proposée par le cabinet DEAR a été retenue par la collectivité pour un montant de 239 700,00 € TTC.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Vincent ALLENO,

PREND ACTE de la présentation du projet d'espace partagé médiathèque / ludothèque / espace jeunes ;

PREND ACTE de la signature du marché de maître d'œuvre avec le cabinet DEAR, conformément à la délibération n°2025-105 du 19 décembre 2025.

AFFIC HE LE DIT JOUR, AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Le Secrétaire de séance,
Patrice BANNIER,

Le Maire,
Vincent ALLENO,

MAIRIE DE PLAINTEL CÔTES-D'ARMOR